



PRÉFET  
DE LA MANCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

# Manche

Unité paysagère

3

### L'archipel de Chausey et son immense estran sableux

## Sommaire

	Pages
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
■ Contexte	3
■ Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001	4
<b>Caractéristiques de l'unité paysagère</b>	<b>6</b>
■ Les paysages de l'unité	6
■ Matériaux et architecture	8
<b>Qualification de l'unité paysagère</b>	<b>9</b>
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	10
■ L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias	10
<b>Les dynamiques paysagères à l'oeuvre</b>	<b>14</b>
■ Les dynamiques de l'unité paysagère	14
■ Les enjeux relevés par les ateliers	15
<b>Atouts / faiblesses / opportunités / menaces</b>	<b>16</b>
■ Atouts et opportunités	16
■ Faiblesses et menaces	16
<b>Communes concernées en tout ou partie</b>	<b>17</b>



Le phare depuis Port Marie

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; Ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.

Photo de couverture :  
La Grande Ile depuis l'entrée dans le Sound



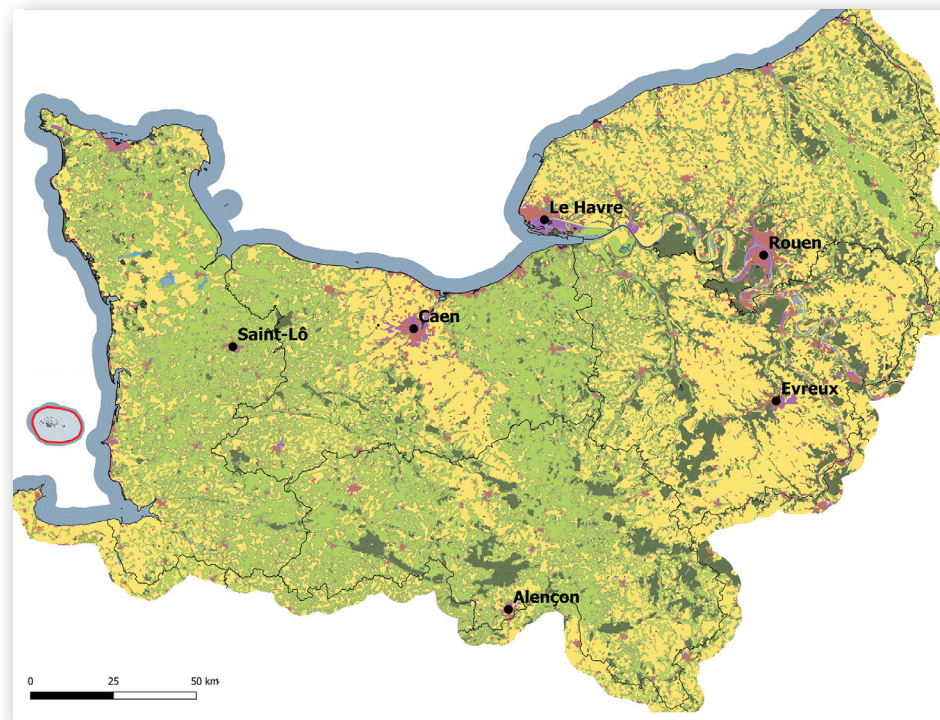
# Introduction

## Contexte

Dans le golfe normand-breton, au large de la baie du Mont Saint-Michel, l'unité paysagère de « L'archipel de Chausey et son immense estran sableux » est un univers maritime singulier rattaché à la commune de Granville. Ce chaos rocheux et sableux, isolé en pleine mer, est l'un des plus vastes archipels d'Europe. Il s'étend d'est en ouest sur environ dix kilomètres, et du sud vers le nord, sur environ cinq kilomètres. Il comprend d'innombrables îlots autour de la Grande Île, même si les chiffres de 52 ou 365 sont souvent cités, suivant leur visibilité à marée haute ou marée basse. Le marnage y atteint des records, jusqu'à 14 mètres lors des grandes marées. Ainsi, chaque jour, les changements de paysage sont spectaculaires.

Les îlots de Chausey sont classés au titre des sites depuis 1976, du fait de leur qualité paysagère exceptionnelle. En tant que connaisseur, marin et auteur de plusieurs ouvrages sur les îles Chausey, Gilbert HUREL décrit ces paysages vécus et changeants avec enthousiasme, dont les marées offrent des nuances et des scènes infinies (cf. L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias, page 10). L'archipel est également un refuge pour des milliers d'oiseaux de mer. Il a ainsi été déclaré site d'intérêt communautaire (SIC) de plus de 73 000 hectares en 2004 et zone de protection spéciale (ZPS) en 2005, au sein du réseau européen Natura 2000. Il est également reconnu comme zone d'importance communautaire les oiseaux (ZICO), comme réserves de chasse et de pêche.

Cet archipel marque l'extrémité nord-ouest en mer de la zone tampon du bien UNESCO « Le Mont Saint-Michel et sa baie ». En effet, depuis le sud de cet archipel, les vues vers le Mont Saint-Michel, Tombelaine et la pointe de Cancale, se découvrent à l'horizon.



Localisation de l'unité paysagère de l'archipel de Chausey et son immense estran sableux au sein de la région Normandie.

## Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001

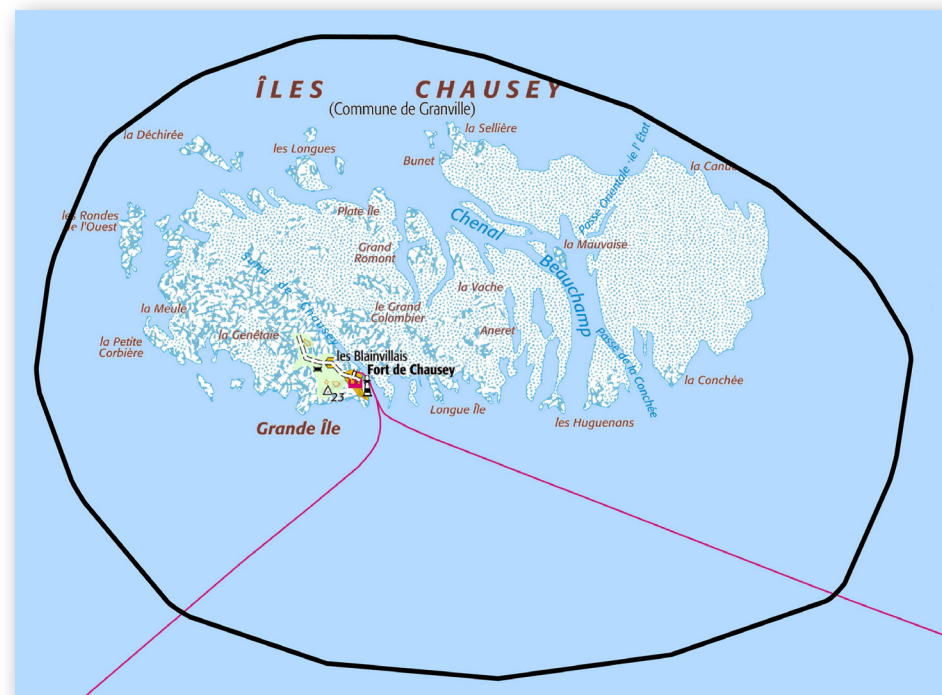
L'actualisation de l'atlas propose de reprendre l'essentiel du découpage de l'unité paysagère « Chausey, une "escadre" sur la mer » définie dans l'atlas de 2001.

Il est proposé d'étendre cette unité vers les îlots et rochers de l'est de l'archipel et d'intégrer un périmètre de domaine public maritime plus large autour des îles, car ils sont perceptibles depuis la Grande Île. Bien que la demande locale était de rattacher Chausey à Granville et à l'unité paysagère de « la baie du Mont-Saint-Michel » (UP n° 1), l'archipel mérite de rester une unité distincte du fait de la singularité de ses paysages au large de la côte et de l'estran découvert à marée basse.

Ancien découpage de 2001



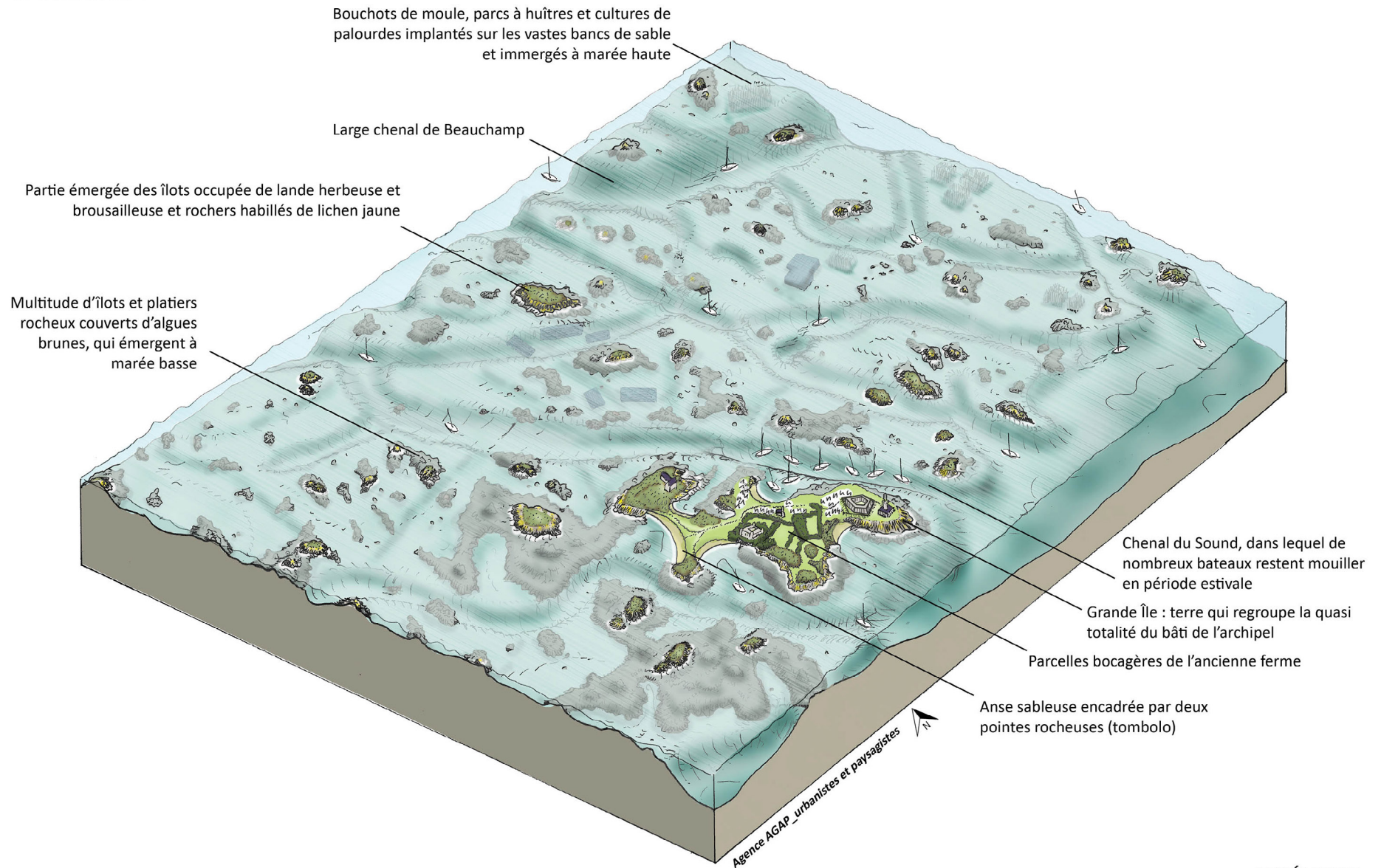
Nouveau découpage





# L'ARCHIPEL DE CHAUSEY ET SON IMMENSE ESTRAN SABLEUX

## - Caractérisation



## Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire ses structures paysagères. Celles-ci permettent de le distinguer des paysages voisins. Chaque structure paysagère fera l'objet d'une description propre au sein de cette unité.

### Les paysages de l'unité

Isolé au milieu d'une mer turquoise et constitué de vastes bancs de sable piqués d'une myriade d'îlots, l'archipel de Chausey offre des paysages grandioses dont les parties émergées évoluent sans cesse. Il est possible d'admirer certains îlots à marée haute avec 65 hectares de surface hors d'eau, tandis qu'émergent de beaucoup plus nombreux platiers rocheux à marée basse, entourés d'un immense estran lumineux de 5 000 hectares. Ce contraste des paysages qui dépendent des flux et reflux constants de la mer, est emblématique de Chausey. Chaque îlot a été et est toujours l'objet d'une attention particulière, du fait de ses caractéristiques et de sa forme. Certains d'entre eux sont particulièrement reconnus comme « L'éléphant », « Les moines » et montrent tout l'imaginaire qu'ils recèlent.

A l'abri des vagues et perchée à une dizaine de mètres d'altitude, la partie centrale des îlots est couverte d'une lande arbustive et broussailleuse constituée d'ajoncs, d'épineux et d'espèces rudérales, témoins des activités humaines passées et de la présence actuelle des oiseaux. Les roches granitiques nues des îlots toujours émergés sont habillées d'un lichen jaune lumineux, tandis que les écueils visibles uniquement à marée basse sont couverts d'algues brunes.

Mouillage estival des nombreux bateaux de plaisance au sein du Sound, archipel visible depuis la Grande-Île à marée haute.



L'estran sableux de l'archipel est creusé par quelques bras de mer en eaux profondes, permettant la navigation et le mouillage des bateaux à marée haute comme à marée basse, ce qui est à l'origine du caractère délicat de la navigation au sein de Chausey. Balisé tout au long de son itinéraire, le chenal de Beauchamp traverse les bancs de sable du nord-ouest vers le sud-est de l'archipel. Il offre aux plaisanciers des espaces vierges qui peuvent sembler illimités. Le Sound est quant à lui le chenal le plus fréquenté pour le mouillage des bateaux, car il longe l'île principale de Chausey : la Grande Île. Le Conservatoire du littoral y a d'ailleurs organisé une zone de mouillage avec des équipements dédiés aux plaisanciers de passage. Il constitue, de plus, l'accès pour les navettes et ainsi les premiers paysages perceptibles par les visiteurs. En plus d'être un paradis pour les pêcheurs, l'archipel héberge de nombreux parcs à huîtres, bouchots de moules et cultures de palourdes.





Crique du hameau des Blainvillais où mouillent de nombreux bateaux, Grande Île.

La Grande Île est située au sud-ouest de l'archipel et s'étend sur près de 46 hectares. Avec l'îlot d'Aneret qui possède deux maisons, la Grande Île possède la quasi-totalité du bâti de l'archipel. Pourtant, cette île et 37 autres îlots ont été habités par près de 500 personnes au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment des carriers, des fabricants de soude avec le goémon, des pêcheurs et des agriculteurs. Une école a d'ailleurs existé jusqu'en 1972. Aujourd'hui très peu de personnes y résident en permanence. Quelques pêcheurs, gardes du littoral, gardiens de gîtes ou de château y vivent en hiver, comme en été. Certains touristes privilégiés s'y installent aux beaux jours, tandis que la plupart d'entre eux y viennent pour la journée grâce aux navettes qui partent de Granville ou de Saint-Malo, ou pour de courts cabotages grâce à leurs bateaux personnels.

En période estivale, la Grande Île est extrêmement attractive : elle atteint les limites de sa capacité d'accueil avec parfois près de 1 500 visiteurs par jour. Les estivants à la recherche de « solitude sauvage » arrivent sur l'île par les navettes depuis Granville située à 17 kilomètres et Saint-Malo, ou



Vue sur l'îlot de la Riche Roche couvert de lande, depuis la plage de la Grande Grève à marée haute.

par leurs propres moyens en bateau. L'activité de plaisance s'est largement développée, avec une présence fréquente de vieux gréments, tels que le Lys Noir, le Courrier des îles, la Granvillaise et la Cancalaise. La Grande Île est constituée d'une multiplicité d'ambiances paysagères malgré sa petite taille : des pointes rocheuses abruptes au niveau du phare à la pointe est de l'île ; un tombolo, formation géologique exceptionnelle qui relie le Gros Mont au reste de l'île ; des landes à la pointe de Bretagne, et même un petit secteur de bocage au creux de la Grande Île, là où se situe une nappe d'eau douce qui avait permis l'installation d'une ferme.

La singularité des paysages de la Grande Île et de son archipel est représentée et valorisée par les peintres et photographes depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces derniers ont d'ailleurs contribué à la renommée de Chausey (cf. partie concernant « L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias »), comme Jules ROZIER ou Jacques GUERVILLE HUET.

## Matériaux et architecture

Le bâti traditionnel de la Grande Île est construit en moellons de granit gris, ocre-brun ou beige, exploité sur place, sous bois flotté voire des algues, avant d'être désormais recouvert d'ardoises.

Le granit ayant servi aux constructions locales est exploité en réalité depuis le XI<sup>e</sup> siècle, notamment pour la construction du Mont-Saint-Michel durant huit siècles, pour la haute ville historique de Granville, pour les quais de Saint-Malo, pour certains manoirs du Cotentin et même pour les trottoirs de Paris et les quais de Londres. Cette activité a cessé en 1948 et les anciennes carrières encore perceptibles un peu partout sont à présent, pour la plupart d'entre elles, recolonisées par la végétation spontanée, à l'exception des fronts de taille verticaux et des parties immergées.



Hameau de pêcheurs les Blainvillais, site atypique remarquable, la Grande Île

La Grande Île héberge quelques bâtiments ou ensembles bâtis dispersés, dont certains lui sont emblématiques : une chapelle de 1840, le hameau des Blainvillais datant du XIX<sup>e</sup> siècle dont les maisons sont petites et trapues en granit, une ancienne ferme dont l'activité a cessé en 1989 avant de se reconvertir en gîtes, un ancien sémaphore édifié en 1867 situé au sommet du Gros Mont culminant à 31 mètres d'altitude, le château Renault bâti pour la première fois en 1559 et restauré en 1923 par l'industriel automobile Louis Renault et le Fort construit entre 1859 et 1866 sous Napoléon III dans la tradition Vauban. La Grande Île dispose également d'un hôtel, d'un restaurant, d'une épicerie, d'une ancienne école de voile (base Paulou) présentant des styles architecturaux hétéroclites.



Ancienne base nautique dont l'architecture des années 70-80, ardoise et de plein pied, est typique de bon nombre de constructions balnéaires, la Grande Île.



Château Renault, établi sur l'aplomb rocheux, entouré d'une végétation arborée de bord de mer (cyprés, tamaris...)

Le phare de Chausey est inscrit, depuis 2009, au titre des Monuments Historiques. Il a été mis en service en 1847, culminant à 39 mètres au dessus des plus hautes mers.

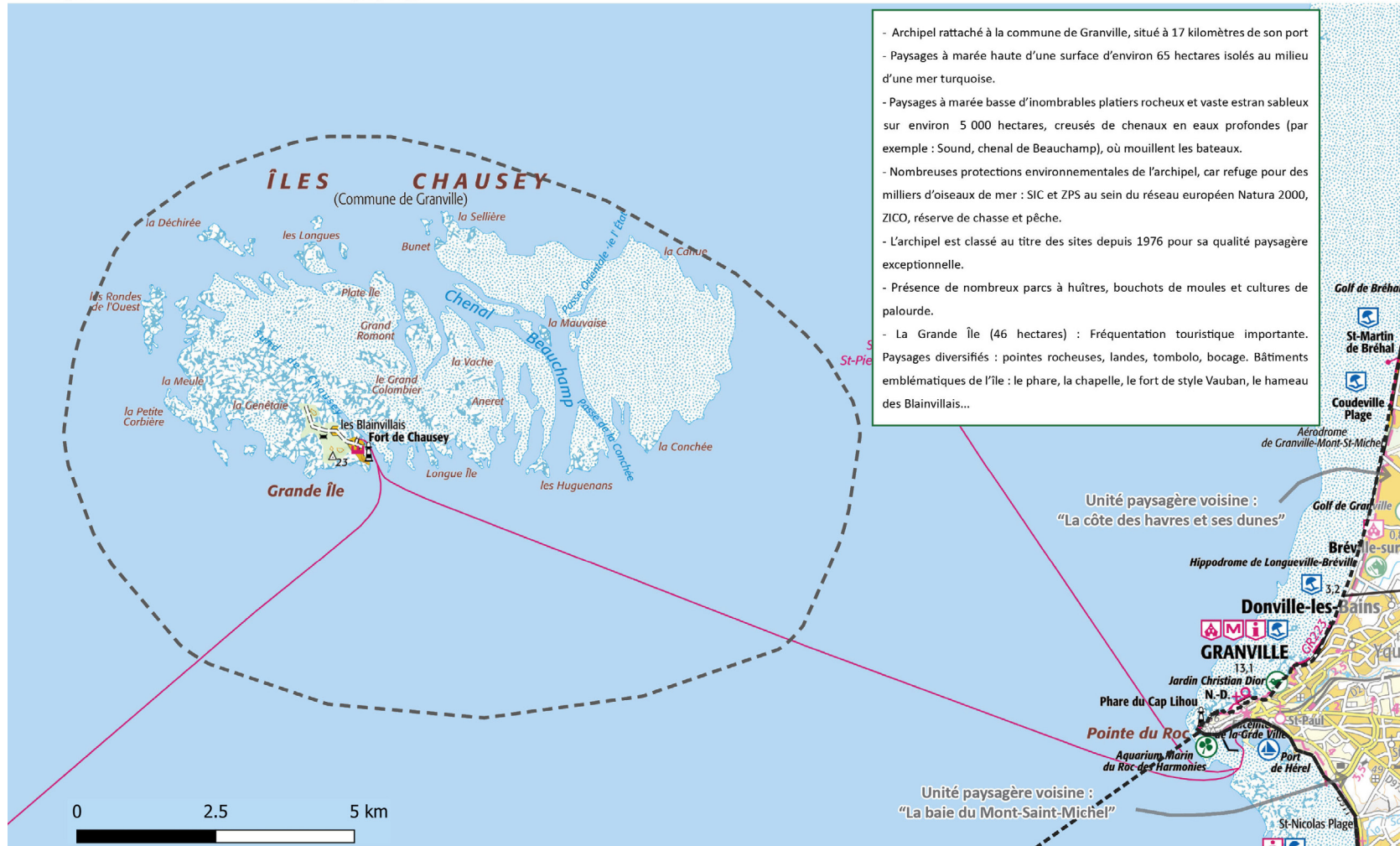


Phare de Chausey situé à l'extrémité sud-est de la Grande Île, avec visibilité sur quelques îlots au large.



# Qualification de l'unité paysagère

## ARCHIPEL DE CHAUSEY ET SON IMMENSE ESTRAN SABLEUX - Spatialisation des éléments de paysage de l'unité



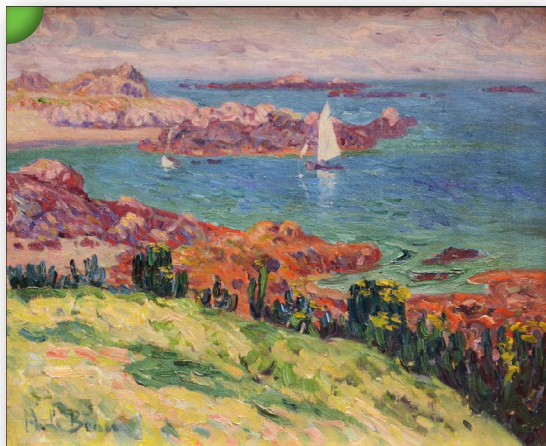


Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage. Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale.

## L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

L'unité de « L'archipel de Chausey et son immense estran sableux » est très peu habitée et malgré sa visibilité depuis les littoraux voisins de Granville ou Cancale, les ateliers participatifs n'ont pas apporté de perception locale de l'archipel. En effet, un nombre important d'unités paysagères était évoqué lors de ces ateliers, dont la baie du Mont Saint-Michel et son arrière-pays. Cependant, l'attachement à Chausey, notamment des granvillais, y a été évoqué.

## L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias



Alcide LE BEAU  
Îles Chausey, XIX<sup>e</sup> siècle  
Paysage maritime paisible et coloré,  
semé de récifs rocheux.

L'archipel de Chausey est ouvert au tourisme notamment à partir de 1890, date à laquelle les premiers bateaux à vapeurs permettent d'accéder à l'archipel en moins d'une heure depuis Granville, elle-même desservie par le chemin de fer en provenance de Paris. Ainsi, quelques peintres, écrivains et photographes ont pu venir s'inspirer, inventorier ou décrire ces paysages dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les représentations de cette période s'attachent à montrer l'impression de liberté et d'espaces ressentis au sein de l'archipel. Les rochers imposants servent à valoriser la dimension pittoresque des oeuvres. Jules ROZIER s'est concentré sur les paysages ruraux dont la végétation rase crée une sensation de grands espaces terrestres, tandis que Marie-Auguste FLAMENG s'intéresse comme la plupart des peintres au rivage rocheux des îles et aux bateaux. L'enchaînement des îlots émergeant de la mer met en valeur les perspectives lointaines offertes par l'archipel.



Jules ROZIER  
Matin à l'île Chausey, 1882  
Paysage de prairies et de  
landes dans la brume du  
matin, dominées par un  
hameau, avec une ligne de  
mer qui se détache au loin.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les paysages de la côte rocheuse de la Grande Île et de son chapelet d'îlots sont privilégiés. Les peintres Marc-Pierre CHÂTAIGNER et MARIN-MARIE illustrent le phénomène impressionnant des marées qui rythment la vie des îles. Les paysages de rivage habité et rocheux, ainsi que les bateaux dans les chenaux sont les motifs les plus représentés. Les photographies mettent en valeur les roches imposantes et identifient les monuments emblématiques, telle que la chapelle ou encore le sémaphore. Les extraits littéraires évoquent l'atmosphère tranquille mais parfois rude de Chausey. Quelques affiches et cartes postales mettent en avant l'accessibilité de l'archipel.





Affiche touristique de PAZY.  
XX<sup>e</sup> siècle.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, la peinture est plus abondante qu'auparavant, notamment grâce aux artistes locaux. Le littoral est au cœur des représentations et photographies, dont certains motifs paysagers sont privilégiés : la crique du hameau des Blainvillais, la chapelle, le sémaphore, les habitations face à la mer, les rochers, les bateaux et l'immense estran découvert à marée basse. L'écrivain Alain HERVE évoque l'impression d'infini ressentie sur l'archipel et de solitude heureuse en pleine nature. Tandis que Gilbert HUREL écrit : « A Chausey c'est la marée qui fait la loi. Elle règne ici, en souveraine maîtresse, décidant du moment où navigueront les bateaux, transformant à son gré les marins en piétons, fixant l'heure de la pêche et du départ des vedettes, imposant à tous des horaires saugrenus... de quoi affoler le visiteur qui pour la première fois, à l'endroit même où quelques heures plus tôt il avait cru arriver en bateau, voit apparaître un étrange continent ruisselant d'eau de mer. » - Iles Chausey, 2012.



Jacques GUERVILLE HUËT – Maison de Marin-Marie, 2017.  
Maisons typiques bâties en front de mer, au bord de l'estran cadré par les nombreuses émergences rocheuses.



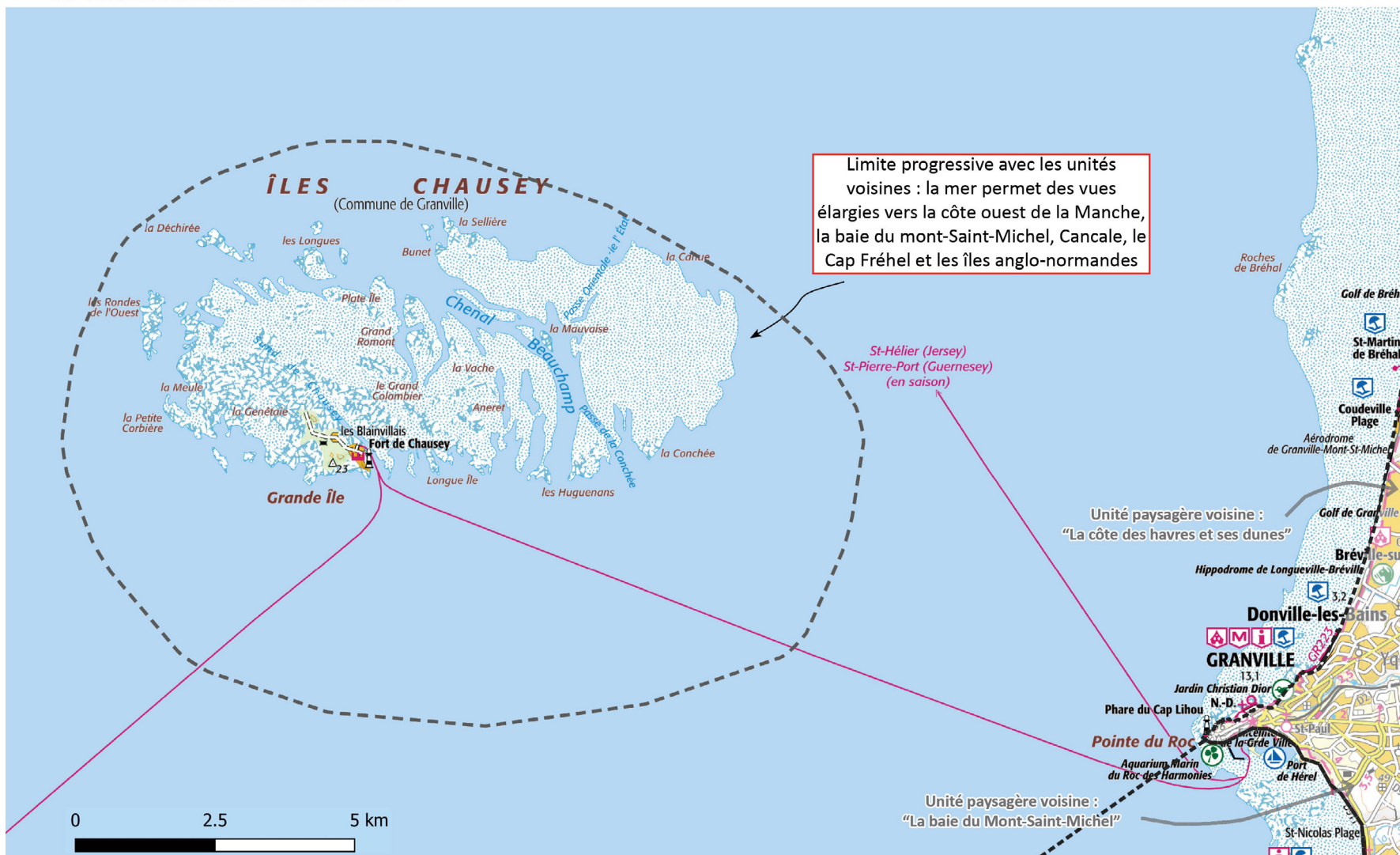
Denis MOULIN, Chausey, XXI<sup>e</sup> siècle.  
Vaste estran sablo-vaseux lumineux, creusé par le ruissellement des eaux, sur lequel sont déposés les bateaux.

Les sites clés retrouvés dans les représentations et guides touristiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle sont : le hameau des Blainvillais, la chapelle, le sémaphore, le fort de style Vauban, le rocher de l'Éléphant, la pyramide, la Grande Île en général avec son rivage rocheux et l'Archipel également dans sa globalité évoluant selon les marées.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les artistes ayant fréquenté l'archipel dévoilent leur regard sur ces paysages insolites, au travers d'ambiances partagées, de représentations des motifs propres aux lieux (phare, voiliers, îlots, forts...), d'anecdotes qui invitent à la rêverie et incitent à mettre pied à terre à Chausey.

## ARCHIPEL DE CHAUSEY ET SON IMMENSE ESTRAN SABLEUX

### - Caractérisation des limites de l'unité



(Sources de la carte : IGN SCAN 100)

Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

**Légende :**  
 Limites paysagères      - - - - -

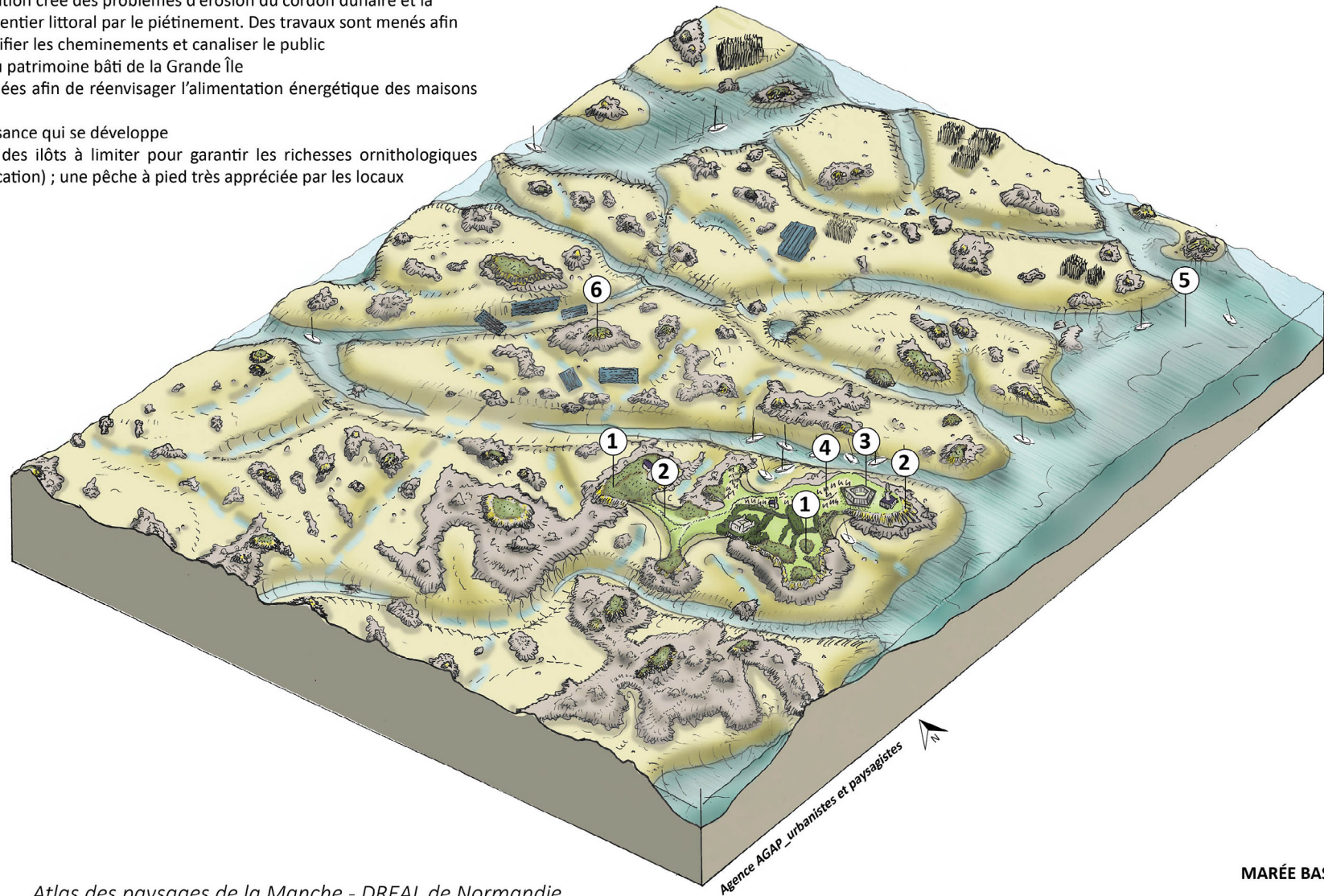




# L'ARCHIPEL DE CHAUSEY ET SON IMMENSE ESTRAN SABLEUX

## - Dynamiques paysagères

1. Enrichissement de certaines parcelles
2. La surfréquentation crée des problèmes d'érosion du cordon dunaire et la détérioration du sentier littoral par le piétinement. Des travaux sont menés afin de restaurer, modifier les cheminements et canaliser le public
3. Restauration du patrimoine bâti de la Grande Île
4. Réflexions menées afin de réenvisager l'alimentation énergétique des maisons de la Grande île
5. Activité de plaisance qui se développe
6. Fréquentation des îlots à limiter pour garantir les richesses ornithologiques (période de nidification) ; une pêche à pied très appréciée par les locaux



## Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose sur l'étude des cartes d'analyse thématiques (environnement, paysages, risques) fournies par les services de la DREAL et par les collectivités, ainsi que sur des vues aériennes IGN et celles extraites de l'observatoire photographique de la DREAL et sur les données récoltées lors des ateliers rassemblant les services de l'État et autres institutions oeuvrant dans le domaine du paysage.

### Les dynamiques de l'unité paysagère

L'atlas de 2001 constatait l'abandon de l'île par les sédentaires, notamment les agriculteurs dont la cessation de l'activité avait des répercussions directes sur les paysages de la Grande Île : épaissement et vieillissement des haies bocagères, enfrichement des anciennes prairies par l'ajonc. La surfréquentation estivale créait également des problèmes d'érosion du cordon dunaire par le piétinement.

La plus grande partie de la Grande Île et des îlots cadastrés (plus de 58 ha, soit 85 % des terres émergées) appartient à la Société civile immobilière (SCI) des Îles Chausey qui agit en faveur des qualités spécifiques de ce territoire insulaire, le reste relevant de propriétés publiques (État, ville de Granville et Conservatoire du littoral). Le Conservatoire intervient sur ces terrains mais aussi pour le compte de l'État et pour la SCI, par convention de partenariat depuis 2005, pour apporter son expertise afin de préserver le patrimoine bâti et paysager, maintenir une présence humaine et organiser l'accueil du public. L'ensemble est placé sous sa protection et est confié en gestion au Syndicat mixte « Espaces littoraux de la Manche ».

Ces dispositions foncières présentent l'avantage de garantir une cohérence de gestion. En effet, des actions sont menées ces dernières années afin de préserver l'authenticité de lieux : la restauration du sémaphore, l'utilisation et la restauration du bâti localisé sur la partie publique selon un projet global, l'entretien des landes, le pâturage extensif des prairies, la mise en défens du tombolo et la restauration du sentier au pied du

phare. Des réflexions sont également menées afin de revoir les sources d'alimentation en électricité des maisons de la Grande Île pour remplacer le groupe électrogène actuellement employé. Les impacts sur le paysage qui découlent des choix de production d'énergie locale ne peuvent être minimisés.

La Grande Île accueillant plus de 80 000 visiteurs par an et l'activité de pêche y étant développée, des problématiques de stockage de déchets se posent. Sur la partie publique, une réflexion, à l'initiative du Conservatoire du littoral, est en cours pour proposer des améliorations des stockages nécessaires, tant esthétiques que fonctionnelles. La surfréquentation qui semble s'intensifier (jusqu'à 2 000 personnes par jour lors de l'été 2020, peut-être en raison des contraintes liées à la COVID et la fermeture des îles anglo-normandes) montre les limites de la capacité d'accueil de cet ensemble, non compatible avec un tourisme de masse. Cette surfréquentation favorise également une érosion des cordons dunaires par le piétinement. Ainsi, des travaux sont menés pour les restaurer en canalisant notamment le public sur des cheminements bien précis faisant le tour de l'île.





Pointe de Bretagne, La Grande Île, entre 2000 et 2019 : Les haies bocagères se sont épaissies (1) et les ajoncs se sont développés dans les anciennes pâtures non entretenues (2) (remonterletemps.ign.fr).



Gros Mont, La Grande Île, entre 2000 et 2019 : Les cheminements ont été canalisés et la lande a repris ses droits sur les anciennes pâtures (remonterletemps.ign.fr).

## Les enjeux relevés par les ateliers

Les enjeux de l'unité n'ont pas pu être abordés lors des ateliers avec le public, du fait du nombre important d'unités paysagères évoquées lors de la rencontre.

## Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

### Atouts et opportunités

- **Un patrimoine paysager unique entretenu :**
  - une appartenance à la zone tampon du bien UNESCO « Le Mont Saint-Michel et sa baie » ;
  - des propriétés foncières qui permettent une gestion d'ensemble cohérente avec une réelle volonté de l'acteur foncier principal privé de préserver la qualité paysagère ;
  - des actions menées afin de préserver les paysages de l'archipel : restauration du bâti, fauche et pâturage des prairies avec la participation du Conservatoire du littoral.

### Faiblesses et menaces

- **Une surfréquentation touristique estivale qui pèse sur ces paysages :**
  - la figure paisible et sauvage de la Grande Île disparaît avec l'arrivée massive des touristes, tant par les navettes que par les bateaux de plaisance ;
  - les milieux naturels (dunes, aplombs rocheux...) nécessitent d'être surveillés et protégés afin qu'ils ne soient pas détériorés ;
  - des aménagements disparates qui pourraient être améliorés (certaines constructions, stockages...).



## Liste des communes concernées en tout ou partie

- Granville

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie  
Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 35 58 52 80  
1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

